

COMMUNE DE BEAUCHASTEL

Date de convocation : 14/09/2023

Conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Le 19 septembre 2023 à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Karine TAKES, Maire.

Etaients présents : M^{me} Karine TAKES, M. Frédéric JAVELAS, M^{me} Frédérique CHAMP, M. Eric SEIGNOBOS, M^{me} Nadège BESSON, M. Rémi LE CORRE, M^{me} Jessica FERREYRE, M. Jean-Marie GERARD, M^{me} Lydie DEPUYDT, M. Frédéric CAENEVEY, M. Jean-Marc BRESSON, M^{me} Françoise FEROUSSIER, M. Bastien GAUDEVIN, M^{me} Véronique BUTTEZ, M. Frédéric MOYNE, M^{me} Valérie HENRY.

Absents représentés : M^{me} Sandrine DORNE (pouvoir à M^{me} Karine TAKES), M. Joseph OJEL (pouvoir à M. Eric SEIGNOBOS), M^{me} Christelle BUSSET (pouvoir à M. Frédéric CAENEVEY).

Secrétaire de séance : M^{me} Frédérique CHAMP.

Liste des délibérations examinées

N°	Objet	Vote
2023-29	Convention de superposition d'affectations sur le domaine public concédé N°16018 - Annule et remplace	ADOPTÉE PAR 19 VOIX POUR
2023-30	Convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie nationale	ADOPTÉE PAR 19 VOIX POUR
2023-31	Convention de formation d'entraînement avec l'Association des moniteurs police de la fonction publique territoriale	ADOPTÉE PAR 19 VOIX POUR
2023-32	Mise en place d'une astreinte pour le service de police	ADOPTÉE PAR 19 VOIX POUR
2023-33	Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade – Année 2023	ADOPTÉE PAR 19 VOIX POUR
2023-34	Mise à jour du tableau des effectifs - A compter du 01/12/2023	ADOPTÉE PAR 19 VOIX POUR
2023-35	Signature d'un avenant N°1 pour les lots N°1, N°4, N°5, N°6 et d'un avenant N°2 pour le lot N°7 – Espace Citoyens	ADOPTÉE PAR 18 VOIX POUR, 1 ABSTENTION
2023-36	Avenant N°8 – Marché de maîtrise d'œuvre – Espace Citoyens	ADOPTÉE PAR 16 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE, 1 ABSTENTION
2023-37	Décision modificative N°1 – Budget principal Commune	ADOPTÉE PAR 18 VOIX POUR, 1 ABSTENTION
2023-38	Avis sur demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE – Société EURECAT FRANCE	ADOPTÉE A LA MAJORITE
2023-39	Avis sur demande de dérogation portant sur une augmentation de la valeur limite de concentration d'odeurs – Société VALOMSY	ADOPTÉE A LA MAJORITE



Synthèse des décisions du Maire prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT
Délibération du Conseil Municipal n°31/2020 en date du 10 juillet 2020

1) Décision n°2023-01 du 12 septembre 2023 :

Signature d'un contrat de licence Lumiplay – Lumiplan

Vu la délibération n°31/2020 du 10 juillet 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire et notamment le point 4° sur les marchés publics ;

Vu la nécessité pour la Commune de signer un contrat de licence (services et applications logicielles) pour développer le lien avec les citoyens grâce à des solutions de communication sur des écrans d'information dynamique ;

Considérant la proposition de contrat de licence Lumiplay Smart City de la Société Lumiplan ;

⇒ Madame le Maire décide de signer un contrat de licence Lumiplay Smart City avec la Société Lumiplan dont le siège social est domicilié 1 Impasse Augustin Fresnel – 44 800 SAINT HERBLAIN. L'abonnement annuel s'élève à 300€ HT. Le contrat est conclu pour une durée de (1) une année renouvelable par reconduction expresse d'année en année.

2) Décision n°2023-02 du 12 septembre 2023 :

Autorisation d'encaissement d'un chèque de Groupama

Vu la délibération n°31/2020 du 10 juillet 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire et notamment le point 6° portant sur la passation de contrats d'assurance ainsi que sur l'acceptation des indemnités de sinistre y afférentes ;

⇒ Madame le Maire décide d'autoriser la perception de la somme de **6 916,44€** versée par l'assureur Groupama en dédommagement des dommages électriques sur des caméras de vidéoprotection suite aux orages du 02/06/2023. Cette somme correspondant au montant des réparations, avec application d'un taux de vétusté, diminué de la franchise d'assurance et tenant compte du FCTVA.